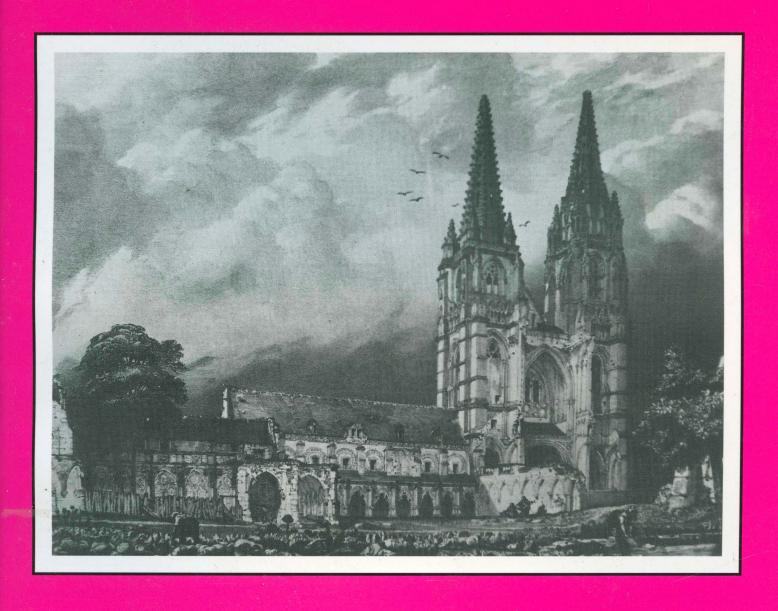
# REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3-4 1994/150 F



- La numismatique gauloise en Gaule Belgique
- La salle capitulaire de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons (Aisne)
- La tour médiévale de la rue Truande à Coucy-le-Château (Aisne)

# NOUVELLES MONNAIES GAULOISES EN FORET DE COMPIEGNE (OISE)

Bernard PETIT \*

### MOTIFS DE L'INTERVENTION

Au cours de l'été 1986, le service régional de l'Archéologie était informé par son correspondant local de l'existence de fouilles clandestines aux abords d'une mare située en forêt de Compiègne, sur le territoire de la commune de Saint-Jean-aux-Bois, dans l'Oise (fig. 1).

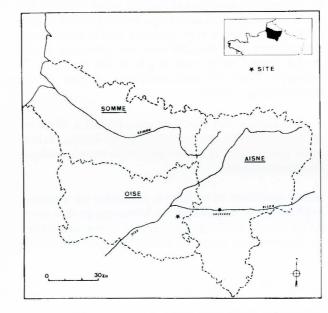


Fig. 1 : Saint-Jean-aux-Bois (Oise). Localisation du site.

Des sources officieuses permettaient de soupçonner la découverte de nombreuses monnaies gauloises sur ce site déjà inventorié mais non fouillé.

Une intervention de sondages urgents fut organisée avec, pour objectifs, l'identification d'éventuelles structures, le sauvetage du mobilier encore en place et la détermination d'une relation possible avec la présence de la mare.

## PRESENTATION DU SITE

Le site est localisé en sous-bois à l'ouest de Saint-Jean-aux-Bois, et à peu de distance, au nord des ruines gallo-romaines de Champlieu.

La mare, assez étendue (40 m x 50 m), épouse grossièrement la forme d'un fer à cheval, extrémités tournées vers le nord, avec une pente douce dans cette direction. La profondeur actuelle est au maximum de 1,80 m. Durant l'été 1986, la mare était presque complètement asséchée (fig. 2).

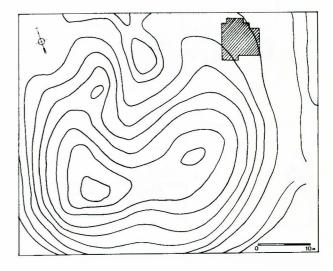


Fig. 2 : Saint-Jean-aux-Bois (Oise). Topographie de la mare ; localisation des structures fouillées.

Dans ce milieu de haute futaie, l'humification est quasi inexistante, la minéralisation rapide ; les niveaux archéologiques reposent directement sur un sol géologique sableux et affleurent sous la couche récente de végétaux en décomposition.

Le décapage de la zone remuée par les clandestins (environ 25 m²) a permis de mettre au jour des trous de poteaux délimitant une structure subcirculaire de près de 4 m de diamètre. La partie centrale est occupée par une large fosse à fond plat (prof. 0,30 m) surcreusée de trois cuvettes peu profondes (fig. 3).

Les sondages ont livré 38 monnaies gauloises (bronzes frappés et potins) dispersées dans un espace formant un croissant qui borde extérieurement les trous de poteaux au sud et au sud-est.

Leur dispersion occupe deux niveaux :

- les monnaies en place (32) reposent sur le sol géologique dans un niveau d'habitat ;
- les autres, au nombre de 6 (numérotées D dans l'inventaire), sont contenues dans un remblai supérieur provenant certainement d'un curage de la mare.

Ce sont ces derniers exemplaires, ramenés en surface, qui ont, de toute évidence, attiré l'attention des fouilleurs clandestins. Il a été établi, en effet, que la mare a fait l'objet de plusieurs curages.

<sup>\* 14</sup> rue aux Juifs

F 76390 AUMALE

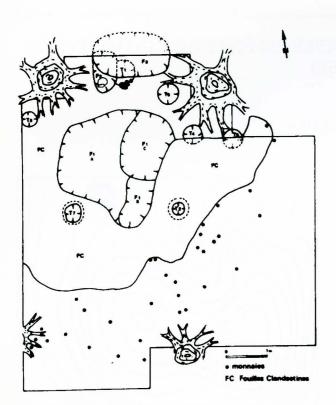


Fig. 3 : Saint-Jean-aux-Bois (Oise). Plan des structures fouillées.

L'intérieur de la structure circulaire, avec ses fosses, a été peu perturbé par les fouilles sauvages, les clandestins semblant s'être acharnés davantage à la périphérie de celle-ci. On peut donc logiquement présumer que là se trouvait l'essentiel des monnaies prélevées.

Un mobilier céramique identique a été recueilli dans le remplissage de toutes les structures et sur le sol d'habitat ; il s'agit de rares tessons attribuables à La Tène tardive ou à la période galloromaine précoce.

De nombreux sondages ont été effectués dans la mare elle-même ; ils n'ont livré que très peu de mobilier et aucune monnaie.

Il convient de signaler, dans le même niveau que les monnaies gauloises, la présence d'une hache et d'une herminette en silex poli de tradition néolithique.

Mentionnons également qu'un sondage entrepris sur une légère surélévation, à quelques mètres au nord-est de la mare, a révélé un bâtiment galloromain édifié sur assises de dalles de pierre, daté par la céramique, de la seconde moitié du IIIe siècle. Cette construction semble pouvoir être associée au dernier aménagement ancien de la mare.

### **INVENTAIRE DES MONNAIES**

En premier lieu, nous tenons à remercier Mr. L. P. Delestrée pour son aimable collaboration dans le traitement et la restauration de la majorité des monnaies, ainsi que pour ses observations dans

l'analyse de ce petit ensemble monétaire.

La première remarque à formuler devant ce lot, concerne son mauvais état général de conservation. Presque tous les exemplaires sont profondément rongés par une gangue sablo-ferreuse très corrosive. Sur les 38 monnaies découvertes, 29 seulement ont pu être identifiées avec certitude. Cette altération s'explique certainement par la nature fortement hydromorphe du niveau du dépôt.

Il peut être intéressant de noter que les potins ont mieux résisté à cette agression chimique que les bronzes frappés, les exemplaires dont l'identification est impossible, ou trop douteuse, sont tous des bronzes frappés.

En raison donc de la médiocre lisibilité et de l'altération des reliefs, la publication des photographies ne présentait que peu d'intérêt pour l'étude des coins monétaires. Aussi, nous avons préféré reproduire pour chaque type présent, soit le dessin correspondant de l'*Atlas des monnaies gauloises* de H. de La Tour (1892), soit la photo du traité de S. Scheers: *Traité de numismatique celtique*. *II - La Gaule Belgique* (1977).

Bien entendu, notre échantillon réduit à 29 monnaies identifiées, nous interdit toute extrapolation et ne permet pas d'établir un faciès numismatique local indiscutable.

Notre ambition se résume à présenter un matériel exploitable et à apporter un témoignage des monnaies ayant circulé en un lieu précis, sur une période déterminée, dans les limites présumées d'une civitas

### ANALYSE TYPOLOGIQUE

Abréviations du nom des ouvrages de référence : BN : MURET E. et CHABOUILLET A. (1889) - Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale, Paris.

C : COHEN H (1888-1892) - Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain, 8 vol.

LT: LA TOUR H. de (1892) - Atlas des monnaies gauloises, Paris.

RIC: MATTINGLY H. et SYDENHAM E. A. (19213) - Roman Imperial coinage -Augustus to Vitellius- vol. I.

S. SCH: SCHEERS S. (1977) - La Gaule Belgique, traité de numismatique celtique II, Louvain.

### Monnaies en bronze frappé

- Type LT 7951, pl. XXXII / S. SCH. 1977, fig. 191, pl. VII (fig. 4, n° 1).

Droit : tête casquée, imberbe à gauche.

Revers : cheval ailé, corps sanglé, au-dessous : CRICIRU.

9 ex.: n° 4 3,55 g n° 16 2,00 g n° 19 3,05 g n° 22 3,60 g n° 26 3,20 g n° 27 1,70 g n° 29 2,70 g D5 2,75 g D6 2,25 g

L'attribution aux *Suessiones* de ce bronze n'est plus mise en doute. Le centre de diffusion en est le site de Pommiers (Aisne) près de Soissons. L'émission débuterait peu avant la fin de la Guerre des Gaules ou peu après.

- Type BN 8106-8123, pl. XXXII \* Var. S. SCH. 544, CL. I, pl. XIX (fig. 4 n° 2).

Droit: tête janiforme.

Revers : lion à gauche, la queue enroulée au-dessus du dos ; dessous, cercle perlé centré d'un globule.

2 ex: n° 28 1,90 g n° 11 1,90 g

\* Var. S. SCH. 545, CL II, pl. XIX (fig. 4 n° 3).

Droit : tête janiforme.

Revers : lion à gauche, au-dessus 3 annelets en triangle centrés d'un globule, annelet centré entre les pattes.

1 ex: n° 2 1,75 g

Ces monnaies sont attribuables aux *Suessiones*. La répartition géographique est sensiblement analogue à celle des monnaies à la légende CRICIRU, le ou les lieux d'émissions seraient localisés à Pommiers ou à proximité; elles pourraient avoir succédé au type CRICIRU.

- Type LT 7207, pl. XXXIX / S. SCH. 555, pl. XX (fig. 4  $n^{\circ}$  4).

Droit : tête avec casque et panache à droite, légende  $\Sigma$ IVICIAC.

REVERS : taureau à droite ; au-dessus rosace, devant épi.

1 ex: n° 24 1,85 g

Monnaie attribuée aux Suessiones.

- Type LT 7660, pl. XXXI \* S. SCH. 206 B var. a, pl. VIII (fig. 4, n° 5). Droit: tête à chevelure diadémée à gauche. Amphore couchée sous le cou avec torque. Revers: cheval à gauche; au-dessus 3 annelets cen-

trés ; au-dessous, annelet et légende POOYIKA.  $1~{\rm ex}:~n^\circ~18~2,30~{\rm g}$ 

Monnaies attribuées aux *Meldi*, postérieures à la Conquête.

- Type LT 8406, pl. XXXIII / S.SCH. 598-599, var. m (fig. 4  $n^{\circ}$  7).

Droit : petite tête ovale de face, tresses perlées de chaque côté du visage ; cercle sous le menton.

Revers : corrodé. 1 ex : n° 32 1,65 g

Rattachée à la série à l'astre, l'attribution de cette monnaie serait en faveur des *Bellovaci*.

- Type LT 7716, pl. XXXI / S. SCH. 639, pl. XXII (référence pour le revers) cf. dessin pour l'avers (fig. 4  $n^{\circ}$  8).

Droit : croix aux branches recourbées ; entre les branches, S ; un globule au centre de la croix.

Revers : cheval à droite ; au-dessous, sanglier à droite.

1 ex: n° D3 2,45 g

Attribution : Basse-Seine ? cf. Delestrée : RN (1985), "Le Muret".

- Type BN 8425 - S. SCH. 432, pl. XVI (fig. 4  $n^{\circ}$  9). Droit : corps stylisé d'un cheval à droite ou à gauche ? Annelets dans le champs.

Revers : cheval à droite ; au-dessus, 3 globules, oiseau ? Dessous, cercle centré.

1 ex: n° D2 1,75 g

Type assez rare, sa répartition permettrait de l'attribuer aux *Ambiani*.

- Type LT 8554, pl. XXXIV / S. SCH. 456\_457, pl. XVI, CL III (fig. 4 n° 10).

Droit : tête à droite, mèches de cheveux rejetées en arrière.

Revers : cheval à gauche ; au-dessus, légende VIRI-CI.

1 ex: n° 14 3,05 g

Monnaie appartenant à une série de 4 classes constituant le monnayage du pagus *Catuslo(gi)* près de Eu (Seine-Maritime) ; cf. Delestrée, "Bois l'Abbé" (1984). La frappe est postérieure à 40 av. J.C.

- Type LT 8082, pl. XXXII / S. SCH. 521-523, pl. XIX (fig. 4  $\rm n^{\circ}$  11).

Droit : tête à droite. Légende ATISIOS-REMOS. Revers : lion à droite.

1 ex: n° D4 4,55 g

Attribuée aux *Remi*. L'émission se place avant 30 av. J.C.

- Type LT 6108, pl. XIX, CL I (fig. 4 n° 12).

Droit : tête à droite, cheveux en résille.

Revers : aigle aux ailes éployées de profil à droite ; devant croisette.

1 ex: n° 21 2,15 g

Cette monnaie à "l'aigle" est traditionnellement attribuée aux *Carnutes*.

- Type LT 9248, pl. XXXVII / S. SCH. 739-741, pl. XXVI (fig. 4 n° 13).

Droit : tête imberbe diadémée à droite. Revers : taureau chargeant à gauche. Légende GERMANUS INDUTILLI-L

1 ex: n° 12 2,35 g

La localisation du ou des centres de diffusion demeure imprécise. Ce type de monnaie est commun sur les sites tardifs de Gaule Belgique Il est admis d'en situer l'origine dans le Nord-Est du *Belgium.* En rapport avec l'abandon du camp d'Oberaden, cette monnaie est datable avec précision des années 10/8 av. J.C.

Type C 29, RIC: 357.

Droit : tête laurée à droite. Légende IMP CEASAR Revers : aigle aux ailes éployées de face regardant à gauche. Légende AUGUSTUS.

Frappe frustre. Imitation du quadrans à l'aigle de Lyon.

 $1 \text{ ex}: \text{ n}^{\circ} 30 \quad 1,00 \text{ g (fragment)}$ 

Cette monnaie, comme la précédente, appartient aux séries dites "gallo-romaines" frappées dans le courant de la dernière décennie du premier siècle av. J.C. L'origine de l'émission pourrait se situer dans l'Est/Sud-Est de la Gaule Belgique (cf. Huysecom, *RAP*, 1-2, 1985).

- Série "à la tête diabolique", type BN 5674.
Droit : tête à gauche très schématisée.
Revers : quadrupède à gauche, très stylisé.

1 ex:  $n^{\circ}$  25 2,20 g

Emission tardive de fabrication très frustre. Son origine pourrait se situer dans le Centre-Loire.

Les bronzes frappés n° 6, 7, 8, 10, 11, 17, 20, 23 et D1, trop usés ou corrodés, n'ont pu être identifiés avec certitude.

### Les potins

- Type LT 8636, pl. XXXV / S. SCH. 680, pl. XXIV, CL III (fig. 4  $\ensuremath{n^\circ}$  14).

Droit : rameau composé d'une rangée centrale de globules ; de part et d'autre, 4 mèches ondulées, grènetis de globules et d'annelets au pourtour. Revers : cheval à gauche dans un grènetis d'annelets

 $1 \text{ ex}: \text{ n}^{\circ} 5 \quad 4,30 \text{ g}$ 

Traditionnellement attribué aux Nervi.

- Type LT 7458 var. pl. XXX / S. SCH. 656 pl. XXIII, CL III (fig. 4  $\rm n^{\circ}$  15).

Droit : deux chèvres ou chevaux affrontés. Revers : deux sangliers affrontés.

1 ex: n° 13 3,20 g

Monnaie attribuée aux *Suessiones*. Le site de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) est l'épicentre de fabrication.

- Type LT 7862, pl. XXXI / S.SCH. 691, pl. XXIV, CL. I (fig. 4 n° 16).

Droit : tête à droite, chevelure stylisée par deux rangées de perles ; grènetis d'annelets.

Revers : cheval à gauche ; grènetis d'annelets.

1 ex: n° 9 4,15 g

L'aire de distribution permet de l'attribuer aux *Suessiones*. Le centre d'émission pourrait être Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

- Type LT 7870, pl. XXXI / S. SCH. 692, pl. XXIV, CL. II (fig. 4  $\ensuremath{\text{n}}^\circ$  17).

Droit : tête à droite, chevelure stylisée par deux rangées d'annelets ; grènetis perlé.

Revers : cheval à gauche ; grènetis perlé.

1 ex: n° 15 (fragment)

Monnaie *Suessione*. L'atelier de fabrication est situé à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

- Type LT 7873, pl. XXXI / S.SCH. 694, pl. XXIV (fig. 4  $\ensuremath{\text{n}}^\circ$  18).

Droit: swastika; grènetis perlé.

Revers : cheval à gauche ; grènetis de traits obliques.

1 ex: n° 1 3,15 g

Monnaie *Suessione*. Le centre d'émission est situé à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne).

Manahana Takal

### RECAPITULATIF

Attribution	Type	Nombre	Total
Bronzes frappés SUESSIONES	LT 7951 SCH 191 SCH 544 CL I SCH 545 CL II LT 7207	9 2 1 1	13
MELDI	LT 7660 - SCH 206 A var. - SCH 206 B var.	1	2
BELLOVACI	LT 8406	1	1
AMBIANI	SCH 432	1	1
CASTUSLO(GI)	LT 8554	1	1
REMI	LT 8082	1	1
CARNUTES	LT 6108	1	1
BASSE-SEINE	LT 7716 pour le Rv. D. ?	1	1
N.E. BELGIUM	LT 9248	1	1
E/S.E BELGIUM	?RIC 357, C 29	1	1
CENTRE-LOIRE	BN 5674	1	1
Sous-total			24
Potins SUESSIONES	LT 7458 LT 7862 LT7870 LT 7873	1 1 1 1	4
NERVI	LT8636	1	1
Sous-total TOTAL			5 29



Fig. 4 : Saint-Jean-aux-Bois (Oise). Principales monnaies étudiées.

Au terme de cet inventaire, nous disposons d'éléments suffisants pour formuler, avec toutes les réserves qui s'attachent à la valeur statistique de l'ensemble, quelques observations significatives.

L'analyse du tableau récapitulatif des séries et types rencontrés conduit à quelques constats évidents :

- L'ensemble est homogène; il est constitué en grande majorité d'espèces régionales, toutes les monnaies, sauf 3, appartiennent aux peuples belges (90%). Les trois intruses sont un témoin carnute, un exemplaire "à la tête diabolique" et une imitation de quadrans "à l'aigle" qui provient, peut-être, d'un atelier belge.
- la dominante suessione est très nette : 17 exemplaires, soit près de 59% du lot. La seule série CRI-CIRU constitue 30% de l'ensemble.
- Les peuples limitrophes (*Bellovaci, Ambiani, Meldi, Remi*) ne sont représentés que par une ou deux monnaies.

Ces ratios dégageant une prépondérance du monnayage suession, sont tout à fait conforme à ceux rencontrés habituellement dans l'Est du département de l'Oise (cf. Huysecom, *RAP*, 1-2, 1985).

Le rapport potins/bronzes frappés est de 5/38, ce qui donne un pourcentage assez faible pour les potins de 13%. Bien qu'il soit tentant d'y voir là un indice de chronologie tardive, notre échantillon est trop réduit pour que nous soyons en droit de commenter avec profit cette dernière donnée.

### **CHRONOLOGIE**

En préambule, il est important de préciser que nous sommes en présence de monnaies trouvées *in situ* dans un sondage peu profond à extension horizontale.

La dispersion du numéraire occupe un niveau stratigraphique unique, de faible épaisseur, directement posé sur le sol géologique (excepté les 6 monnaies provenant des remblais). Aucun mobilier postérieur ne vient s'y superposer. Les occupations ultérieures sont situées en dehors de l'emprise du sondage et leurs connexions n'ont pas fait l'objet de recherche lors de l'intervention.

Bien qu'il faille s'interroger sur l'importance de la minéralisation très active des niveaux d'habitats dans ce type de sol, on peut raisonnablement avancer que nous avons une grande contemporanéité de dépôt.

Le matériel d'accompagnement est très restreint, limité à quelques tessons ; il ne permet pas d'affiner les datations. Cependant, la plupart des séries monétaires présentes ont déjà fait l'objet d'études et la chronologie de leurs émissions a été précisée : - Potins émis par l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain postérieurs à 50 av. J.C.

- Un exemplaire de la série VIRICIUS (CL. III, VIRI-CI) qui fut, sans doute, émis après 40 av. J.C.
- Deux exemplaires des séries gallo-romaines qui apparaissent dans les dernières décennies avant notre ère.
- Séries CRICIRU et ROVECA émises dans les dernières années 50 av. J.C. dont il faut remarquer l'usure importante, indépendamment de leur mauvais état de conservation.

En outre, il convient de noter l'absence de céramique gallo-belge, de sigillée et de monnaie romaine.

Pris ensemble, ces éléments sont suffisants pour inscrire ce petit lot de monnaies dans la circulation tardive postérieure à la Conquête. On peut même avancer qu'il offre certainement un reflet de ce que fut la circulation monétaire locale durant le dernier tiers du premier siècle avant J.C.

Il semble intéressant de comparer l'inventaire de ce site de la rive gauche de l'Oise avec celui d'Estrée-Saint-Denis (cf. L.P. Delestrée, *RAP*, 1-2, 1993), distant de 25 km, mais situé sur la rive droite de la même rivière.

Les populations statistiques ne sont pas, bien entendu, comparables, mais les circulations monétaires concernent une période commune.

Les rapports entre les espèces bellovaques et suessiones sont complètement inversés ; en effet, à Estrée-Saint-Denis le numéraire bellovaque représente 75% de l'ensemble, les exemples attribués aux *Ambiani*, *Remi*, *Meldi*, *Suessiones* réunis ne totalisant que 10%.

A l'évidence, si le sanctuaire d'Estrée-Saint-Denis est bien inclus dans la mouvance du peuple bellovaque, notre site de la forêt de Compiègne doit être rattaché à celle du peuple suession. La rivière Oise semble bien marquer, dans cette région, la limite des assises territoriales des deux pouvoirs émetteurs, au moins durant la période de dépôt des monnaies. De plus, l'examen des ratios confirme ce qui avait déjà été observé sur les sites tardifs après la Conquête : une faible pénétration du numéraire des cités limitrophes.

Il est intéressant de remarquer également que les bronzes les plus anciens, dont l'épicentre de diffusion est Pommiers (appartenant probablement à la circulation secondaire : -60 à -50), continuent de circuler très largement, malgré leur état d'usure, au point de demeurer la série dominante. Les potins, pourtant plus récents (postérieurs à -50), provenant du centre d'émission voisin de Villeneuve-Saint-Germain, n'arrivent qu'en seconde position. Il semble qu'en dehors de leur lieu de fabrication, où ils constituent la dominante écrasante, ces potins ne représentent qu'un monnayage complémentaire.

### CONCLUSION

En dernier lieu, il convient de s'interroger sur la destination des structures relevées. L'idée de prêter un caractère cultuel au site vient naturellement à l'esprit.

Il est bon de rappeler que les exemplaires étudiés ne sont que le reliquat d'un ensemble plus important, très largement ponctionné par les fouilleurs clandestins. Il est raisonnable de rapprocher l'abondance exceptionnelle de monnaies sur une aire aussi réduite, des dépôts votifs observés dans de nombreux sanctuaires.

En fait, les sondages réalisés n'ont pu qu'effleurer un site encore mal identifié mais qui offre des données très prometteuses. La poursuite des recherches par une fouille programmée devrait se révéler riche d'enseignements.

### **BIBLIOGRAPHIE**

Abréviations

C.A.P.: Cahiers archéologiques de Picardie. R.A.P.: Revue archéologique de Picardie.

R.N.: Revue numismatique.

BRUNAUX Jean Louis (1987) - "Les monnaies du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise)", Dossiers de Protohistoire, 1, Paris, p. 14-33.

COLBERT de BEAULIEU Jean Baptiste (1973) - Traité de numismatique celtique. I - Méthodologie des ensembles, Paris.

DEBORD Jean (1978) - "Monnaies gauloises de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", *C.A.P.*, 5, Amiens, p. 105-115.

DEBORD Jean (1985) - "Catalogue des monnaies gauloises du Musée de Laon (Aisne)", R.A.P., 3-4, Amiens, p. 133-138.

DEBORD Jean (1987) - "Les monnaies gauloises issues des fossés de partition de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)", Dossiers de Protohistoire, 1, Paris, p. 90-124.

DEBORD Jean (1989) - "L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production", R. N., XXXI.

DELESTREE Louis Pol (1984) - "Les monnaies gauloises de Bois-L'Abbé (Eu, Seine-Maritime); contribution à l'étude de la circulation monétaire gauloise dans l'Ouest du *Belgium* après la conquête romaine", *Les Belles Lettres*, Paris.

DELESTREE Louis Pol (1985) - "Les monnaies gauloises du temple des Châtelets à Vendeuil-Caply

(Oise)", R.A.P., 1-2, Amiens, p. 51-64.

DELESTREE Louis Pol (1987) - "Les monnaies gauloises du Camp Rouge, Hallencourt-Fontaine-sur-Somme (Somme), *R.A.P.*, 3-4, Amiens, p. 51-60.

DELESTREE Louis Pol (1993a) - "les monnaies d'Estrée-Saint-Denis (Oise)", R.A.P., 1-2, Amiens, p. 35-54.

DELESTREE Louis Pol (1993b) - "Considérations d'ensemble sur la numismatique gauloise de Vendeuil-Caply (Oise)", Nord-Ouest Archéologie, 5, Berck-sur-Mer, p. 245-254.

DELESTREE Louis Pol et DELPLACE Christine (1986) - "Les monnaies gauloises de Digeon (Somme). Les ramassages de surface : première approche statistique", *R.A.P.*, 1-2, Amiens, p. 13-22.

DELESTREE Louis Pol et DHENIN Michel (1985) - "Les monnaies gauloises de la Butte du Muret", *R. N.*, XXVII.

DELESTREE Louis Pol et FOURNIER Jacques (1978) - "Les monnaies gauloises du lieu-dit "Les Coutures" (Amiens-1972)", *C.A.P.*, 5, Amiens, p. 117-125.

DUQUEF Maurice et Yann (1990) - "Nouvelles découvertes de monnaies gauloises en Picardie", *R.A.P.*, 3-4, Amiens, p.109-118.

FEDI Laurent (1987) - "Nisy-le-Comte (Aisne); étude numismatique", *R.A.P.*, 1-2, Amiens, p. 61-64

HUYSECOM Eric (1985) - "Monnaies gauloises récemment mises au jour dans le département de l'Oise", *R.A.P.*, 1-2, Amiens, p. 3-12.

LA TOUR Henri de (1892) )- Atlas des monnaies gauloises, Paris.

MURET Ernest et CHABOUILLET Anatole (1889) - Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale, BN, Paris.

SCHEERS Simone (1980) - "Les monnaies gauloises découvertes à Vermand (Aisne)", C.A.P., 7, Amiens, p. 105-114.

SCHEERS Simone (1982) - "Les monnaies trouvées au *fanum* de Chilly (Somme)", *R.A.P.*, 4, Amiens, p. 92-118.

SCHEERS Simone (1983) - La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique II, Louvain.

WOIMANT Georges Pierre (1993) - "Le sanctuaire antique de Champlieu, commune d'Orrouy (Oise)", R.A.P., 1-2, Amiens, p. 63-199.